



Renseignement sur un caveau qui est abandonner

Par **and**, le **29/10/2010** à **08:33**

Bonjour,
voila je voudrais savoir si on peu vendre un caveau.mes grands parents sont dcd depuis environ plus de 30 ans et plus personne ne s'occupent de leur caveau,donec peux t on vendre le caveau?

Par **aliren27**, le **29/10/2010** à **09:19**

bonjour,

seule la mairie est habilitée a entamer la reprise de concession. C'est une procédure qui demande du temps. Contacter la, mais vous ne pouvez pas la vendre car il y a des corps a l'intérieur.

Peut etre pourriez vous entretenir la tombe au moins une fois tous les deux ou 3 ans pour éviter qu'elle soit abandonnée ? Ce sont quand meme vos grands parents
cordialement